

Compensations fin d'année 2024

National

Pour qui :

Les travailleurs logistiques et postaux, aux membres du personnel contractuels barémiques et statutaires, y compris mandataires, utilisés en bureau d'utilisation (« BUT ») dans les entités :

- ✓ Transport (« logistic ») et tri, y compris EMC-Brucargo ;
- ✓ Dépôt Jemelle ;
- ✓ Collect & distribution ;
- ✓ Facility management et Cleaning.

Conditions :

1. Disposer d'une ancienneté d'entreprise d'un mois ou plus au 18 novembre 2024 et pour autant être toujours en service le 26 décembre 2024.
2. Pour chaque semaine de la période de pic où le volume national moyen quotidien de distribution de colis dépasse 466.000 pièces distribuées du lundi au vendredi inclus, chaque membre du personnel

Périodes :

Du lundi 18 novembre 2024 ou le dimanche 17 novembre 2024 (travailleurs de nuit) au 28 décembre 2024 inclus

Octroi :

Niveau D jusque F inclus.

- Un repos de 35 minutes sera octroyé par journée travaillée durant cette semaine (du lundi au dimanche inclus) et ce, indépendamment de son régime de travail.

Niveau H ou bande 2 incluse.

- Uniquement pour les départements transport (logistic) – tri – EMC – Brucargo - Jemelle et Collect et Distribution un chèque sport et culture de 3,5 EUR nets sera octroyé par journée travaillée durant cette semaine (du lundi au dimanche inclus) et ce, indépendamment de son régime de travail.

Productivité locale pour Collect et Distribution niveau D => F:

Aux 35 minutes reprises ci-dessus **s'ajoutent :**

Conditions :

Du lundi au vendredi inclus, pour chaque jour où le volume de référence est au-delà de 115% ou de 125%

Chaque samedi ou dimanche travaillé durant la période de pic où le bureau distributeur aura distribué en moyenne au cours de la semaine écoulée au-delà de 115% ou de 125% du volume de référence

Octroi :

Repos de respectivement 20 ou 30 minutes par journée travaillée

6ème jour volontaire :

Octroi :

25 minutes par 6ème jour presté volontairement durant la période de pic et ce, indépendamment de son régime de travail.

Productivité collective pour Transport (« logistic ») -tri-EMC-Brucargo ainsi que le dépôt Jemelle niveau D => F :

Aux 35 minutes reprises ci-dessus s'ajoutent :

Conditions :

Pour chaque jour de la période de pic au cours duquel un volume national de colis de 700.000 pièces ou plus est traité (colis belges et colis internationaux triés)

Octroi :

Un repos de 20 minutes par journée travaillée et ce, indépendamment de son régime de travail.

6ème jour volontaire :

Octroi :

25 minutes par 6ème jour presté volontairement durant la période de pic et ce, indépendamment de son régime de travail.

Remarque : Le repos est octroyé dans le compteur sans limite.

Les membres du personnel concernés peuvent opter pour un paiement plutôt que pour une compensation en repos dans le compteur sans limite.

La compensation est octroyée dans le compteur sans limite ou versée en allocation au plus tard fin janvier 2025.

Imprimerie du timbre et le réseau Retail :

Conditions :

Le volume collectif national de contacts - colis doit, durant la période de pic qui s'étend du 18 novembre 2024 au 20 décembre 2024 inclus, être supérieur de 15% à celui de la période de référence qui s'étend du 23 septembre 2024 au 25 octobre 2024 inclus.

Octroi :

Deux demi-jours de dispense de service seront fixés les 24 décembre 2024 et 31 décembre 2024 après-midi.

Contact centers en communication avec la clientèle externe de bpost

Période :

Du 18 novembre 2024 au 20 décembre 2024 inclus.

Octroi :

Chaque membre du personnel jusqu'au niveau de fonction H inclus, recevra un chèque sport et culture de 2 EUR nets par journée travaillée et ce, indépendamment de son régime de travail.

Pour les autres entités non reprises ci-dessus (personnel au soutien de la période EOY)

Période :

Du 25 novembre 2024 au 22 décembre 2024 inclus.

Octroi :

Chaque membre du personnel jusqu'à la bande 2 incluse recevra un chèque sport et culture de 3,5 EUR nets par journée travaillée chez Collecte & Distribution, Transport ou Tri et ce, indépendamment de son régime de travail.